

Droits des usagers : des projets innovants primés en Grand Est

3 juillet 2018

Dossier de presse

Sommaire

Communiqué de synthèse	3
Les 7 projets labellisés en Grand Est	4
L'équipe relai handi-patient du CHU de Reims	5
1. Objectifs.....	5
2. Mise en œuvre du projet.....	6
La journée des associations de l'Institut de Cancérologie de Lorraine	7
1. Objectifs.....	7
2. Mise en œuvre du projet.....	7
« Connaitre ses droits et les défendre : une citoyenneté à part entière » du CRM-IMC du Val de Murigny	8
1. Objectifs.....	8
2. Mise en œuvre du projet.....	8

Contact presse

Pauline BELTZ
Chargée de communication
Tél : 03 83 39 29 94
ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Communiqué de synthèse

Nancy, le 3 juillet 2018

Droits des usagers : des projets innovants primés en Grand Est

À l'occasion de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie, Hubert Attenont, président de cette instance et Christophe Lannelongue, directeur général de l'ARS remettent conjointement le Label Droits des Usagers de la Santé 2018 à 7 porteurs de projets.

Sur les 12 projets réceptionnés, 7 ont été labellisés et trois ont été primés :

- **le CHU de Reims pour son projet d'équipe relai handi-patient** (primé à hauteur de 2 500 euros) ;
- **l'Institut de Cancérologie de Lorraine pour sa journée des associations** (primé à hauteur de 1 000 euros) ;
- **le Centre de rééducation motrice pour infirmes moteurs cérébraux du Val de Murigny pour son projet « Connaître ses droits et les défendre : une citoyenneté à part entière »** (primé à hauteur de 1 000 euros).

Le label « Droits des usagers de la santé » a été initié dans le cadre du dispositif « 2011, année des patients et de leurs droits ». Il a pour objectif de **valoriser les expériences exemplaires et les projets innovants** en matière de promotion des droits des usagers et de **faire connaître les actions menées sur le terrain** par les acteurs locaux.

L'octroi du label a été confié aux Agences Régionales de Santé (ARS) avec l'appui des commissions spécialisées « Droits des usagers » des Conférences Régionales de Santé et de l'Autonomie (CRSA), sur la base d'un cahier des charges national élaboré par le ministère.

Le label est **ouvert à tous les acteurs du système de santé** qui souhaitent s'engager dans une action innovante autour de la promotion des droits des usagers, et aux collectivités territoriales qui développent, pour certaines, des projets expérimentaux au niveau de leurs territoires.

La finalité du label est de pouvoir **partager les projets labellisés et lauréats du concours** et d'en **favoriser la reproductibilité** afin d'améliorer le contexte général en matière de droits des usagers.

Les 7 projets labellisés en Grand Est

- **Connaître ses droits et les défendre : une citoyenneté à part entière**
Centre de rééducation motrice pour infirmes moteurs cérébraux du Val de Murigny (51)
- **Création d'un Living Lab Santé Autonomie**
Institut de l'Autonomie Metz (57)
- **Équipe relai handi-patient**
CHU de Reims (51)
- **Film « Le dépistage organisé du cancer du sein expliqué à toutes les femmes »**
Centre Communal d'Action Sociale de Nancy (54)
- **Journée des associations**
Institut de cancérologie de Lorraine (54)
- **S'engager dans un conseil de vie sociale**
URIOPSS Alsace (67)
- **Usagers, partenaires du parcours de soins**
Établissement de soins de suite et de réadaptation Acoris Le Château (54)

L'équipe relais handi-patient du CHU de Reims

Plusieurs associations de patients handicapés moteurs ont alerté le CHU de Reims sur les difficultés rencontrées lors d'hospitalisations et de consultations.

Afin d'évaluer ces difficultés, le CHU de Reims a réalisé un bilan quantitatif et qualitatif des réclamations reçues. Des enquêtes d'évaluation des besoins ont été conduites auprès des professionnels des secteurs médico-sociaux concernant les problèmes d'ordre médical, matériel et humain. Ce travail a été enrichi d'un sondage mené auprès des professionnels du CHU afin d'objectiver les demandes d'aide ou de besoins des professionnels soignants hospitaliers et de connaître les attentes des unités.

Ce travail a mis en évidence les points de rupture dans les parcours de prise en charge d'une personne handicapée. L'idée de la création d'une équipe relais handi-patient ou ressource pour l'accompagnement des patients handicapés moteurs, a émergé afin de répondre aux problématiques identifiées et aux enjeux de prise en charge de qualité posés.

1. Objectifs

La création d'une équipe relais handi-patient, mobile dans toutes les unités de l'établissement, a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge spécifique des patients handicapés moteurs lourds, que ce soit du point de vue médical, de nursing, mais également pour optimiser la qualité de la communication avec ces patients et leurs aidants, en formant et en soutenant les équipes soignantes.

Un groupe de travail a été mis en place pour concevoir le projet associant le CHU et plusieurs associations (AFM, APF, APBRR, AA IMCE NE). Les principaux établissements de Reims accueillant des personnes lourdement handicapées moteur ont été sollicités dans le cadre d'une enquête pour exprimer les difficultés rencontrées au cours des hospitalisations de leurs résidents. Des témoignages de patients handicapés ont été recueillis.

L'équipe relais handi-patient s'appuie sur un partenariat avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap moteur et de polyhandicap, décliné dans une convention. Il y a deux niveaux de contribution associative :

- les associations non gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux qui participeront aux actions de sensibilisation, d'information et de formation de l'équipe relais handi-patient ;
- les associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux qui, en plus des actions citées ci-dessus, se proposent de favoriser, la réalisation d'emplois partagés avec le CHU ou encore de recevoir des personnels hospitaliers mis à disposition, permettant une immersion permanente ou sur des durées déterminées dans les deux secteurs d'activités (sanitaire et médico-social), des personnels de l'équipe relais handi-patient.

2. Mise en œuvre du projet

Ce projet est le fruit d'un important travail mené depuis 2016. L'équipe relais handi-patient sera dans un premier temps dédiée au bénéfice des personnes en situation de handicap moteur, puis si possible, généralisée à toutes les situations de handicap.

Contact : Docteur Véronique BOMBART CAMUS
vbombart@chu-reims.fr

La journée des associations de l'Institut de Cancérologie de Lorraine

À l'origine, des associations intervenaient à l'Institut de Cancérologie de Lorraine sans se connaître mutuellement. L'idée a été de créer un évènement permettant de renforcer la connaissance et l'appropriation des droits des usagers par les professionnels de santé et par les associations.

1. Objectifs

Le projet vise à rassembler des associations lors d'une journée d'échange et de favoriser la communication inter-associations et professionnels de santé/bénévoles. Des thèmes portant sur les droits des usagers sont traités. Ce projet généralisable et reproductible dans tous les secteurs (associations, fondations, établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, institutions et organismes, organismes de formation et recherche) ainsi que par les professionnels de santé.

Le projet intègre plusieurs niveaux de participation des usagers :

- co-construction : la journée des associations 2018 intègre certaines thématiques suggérées à l'issue de la journée 2016 par les usagers ;
- intervention des usagers : seuls ou en binôme avec un professionnel de santé, table-ronde et participation à des ateliers ;
- animation des stands d'information lors de la journée en amont de l'ouverture de la journée et lors des pauses prévues ;
- modération des débats, rapporteur d'ateliers, synthèse de la journée.

2. Mise en œuvre du projet

Initiée en 2014, la journée des associations est organisée tous les deux ans au sein de l'Institut de Cancérologie de Lorraine et destinée aux associations de patients travaillant avec l'établissement, aux représentants des usagers, au comité de patients et aux professionnels de santé de l'établissement.

Contact : Maude METZGER
m.metzger@nancy.unicancer.fr

« Connaitre ses droits et les défendre : une citoyenneté à part entière » du CRM-IMC du Val de Murigny

Les établissements médico-sociaux accueillent un grand pourcentage de la population en situation de handicap en France. La politique du handicap avec la loi de 2005 ou encore la convention de l'ONU (ratifiée en 2010 par la France) parle d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Ce concept ne se limite pas au "milieu ordinaire". Il concerne l'ensemble de la société et notamment les établissements sociaux et médico-sociaux.

Cette réflexion a amené deux établissements de l'Association d'aide aux infirmes moteurs cérébraux du Nord et de l'Est (le CRM-IMC du Val de Murigny pour les enfants et le foyer La Baraudelle d'Attigny pour les adultes) à travailler sur un projet impulsant une dynamique inclusive au sein même des établissements sociaux et médico-sociaux autour des concepts d'empowerment et d'autodétermination afin de faire évoluer la place des personnes en situation de handicap au sein de ses structures, par les personnes elles-mêmes, dans le but de la faire évoluer plus largement au sein de la cité.

1. Objectifs

Le projet a pour objectif de former certains usagers à se représenter eux-mêmes et à défendre leurs droits et de former les professionnels aux pratiques dites inclusives, c'est-à-dire favorisant la position d'actrice de la personne en situation de handicap et les positionner comme personnes-ressources pour les personnes accompagnées.

2. Mise en œuvre du projet

Les formations seront mises en œuvre en 2018 et 2019 sur les sites des établissements. Les formations seront dispensées par des professionnels du secteur, spécialistes des droits des personnes en situation de handicap, de l'inclusion et des concepts s'y rattachant. La participation de personnes en situation de handicap formées à la convention de l'ONU est prévue.

Contact : Aurélie LE BARS
direction.crm@imc-ne.org

